Tél : 04 71 46 46 18
Poste 36010

SYNDICAT FORCE OUVRIERE
CENTRE HOSPITALIER HENRI MONDOR

RÉORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL :

NÉGOCIATIONS DU 25 FÉVRIER 2016

Suite à l'Assemblée Générale des personnels du 23 février dernier, l'intersyndicale FO, SUD et CGT s'est faite votre porte parole en respectant l'ensemble de vos revendications que vous avez votées à l'unanimité.

Après deux heures de négociations, la direction a bien enregistré ces dernières sans pour autant se positionner.

La direction nous fera part de ses intentions concernant ces revendications lors des prochaines négociations qui auront lieu le 10 mars prochain.

Pour Force Ouvrière, il n'est et ne sera jamais question de lâcher quoi que ce soit. Notre détermination sera sans faille, nous ne signerons jamais un accord au rabais à vos dépens.

Nous resterons attachés avec force et vigueur à vos revendications.

Aurillac le 26 février 2016

Centre hospitalier Général Henri Mondor 50 Avenue de la République – BP 229 15002 Aurillac cedex
Aurillac.fo@wanadoo.fr